



## MAINTIEN DE L'ELIGIBILITE AU DISPOSITIF PEA-PME

Saint Herblain - le 24 mars 2015

REALITES, promoteur immobilier de logements neufs dans le Grand Ouest, confirme l'éligibilité de l'action REALITES au dispositif PEA-PME pour les 12 mois à venir.

L'action REALITES (Alternext Paris, ALREA, FR00118558190) est toujours éligible au PEA-PME 2015/2016 conformément au décret n° 2014-283 du 4 mars 2014 publié dans le cadre de l'application de l'article 70 de la loi de finances 2014 n° 2013-1278 du 29 décembre 2013, et fixant les conditions d'éligibilité des entreprises au PEA-PME.

Les investisseurs peuvent ainsi continuer à intégrer les actions REALITES au sein de leurs comptes PEA-PME, dispositif dédié à l'investissement dans les petites et moyennes valeurs et bénéficiant des mêmes avantages fiscaux que le PEA classique.

### *A propos de REALITES*

*Acteur majeur de l'immobilier dans le Grand Ouest, REALITES accompagne les élus, les entreprises, les investisseurs et les particuliers, dans leurs projets d'acquisition et d'investissement. A côté de programmes résidentiels « classiques » destinés aux primo-accédants et aux investisseurs, REALITES intervient sur de grands projets qui peuvent avoir un impact significatif sur la ville et ses habitants : résidences de tourisme, résidences étudiantes, résidences de services pour personnes âgées, complexes hôteliers ou portage d'espaces en reconversion...*

*Fondé en 2003, et comptant 90 collaborateurs répartis sur cinq sites, REALITES connaît, depuis sa création, une croissance très dynamique de son chiffre d'affaires. En 2014, l'entreprise a réalisé un CA consolidé de 70,4 M€ en augmentation de 25% par rapport à 2013 et a enregistré 581 contrats de réservations nets.*

ACTUS finance & communication

**Relations Investisseurs**  
Anne-Pauline Petureauux  
[realites@actus.fr](mailto:realites@actus.fr)  
01 53 67 36 72

**Relations Presse**  
Alexandra Prisa  
[aprisa@actus.fr](mailto:aprisa@actus.fr)  
01 53 67 36 73